

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 14 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 R160 Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein de l'Établissement public de coopération culturelle « Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne Billancourt ».

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 2 octobre 2020, et son additif,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Établissement public de coopération culturelle « Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne Billancourt » (Conseil d'Administration):

- Jacques MARTIAL
- Emile MEUNIER

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO